



Modèle de pratique de la Collection RAN

<h2>Nom de la pratique</h2> <p>Veillez noter que par « pratique », nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.</p>	<h2>Unité de police préventive</h2>
<p>Description (300 mots maximum)</p> <p>Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique <u>est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent</u>. Cela signifie que dans les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique, se trouve un lien manifeste avec la prévention ou la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN.</p>	<p>L'Unité de police préventive du département de la police d'Helsinki a été créée en 2012, sur la base de l'expérience acquise dans ce domaine au niveau international.</p> <p>L'objectif principal de l'unité est de renforcer la sécurité de la ville d'Helsinki et d'agir rapidement pour prévenir les phénomènes qui menacent la sécurité, en collaboration avec d'autres unités de police (à la fois locales et nationales, par exemple le Finnish Security Intelligence Service et le National Bureau of Investigation), les autorités, les ONG, les entreprises et les citoyens d'Helsinki.</p> <p>Une mesure clé consiste à instaurer la confiance entre la police, les ONG et les communautés à Helsinki, et à faire face ensemble aux éventuels défis en matière de sécurité. La planification et la coopération en matière de sécurité reposent sur une relation réciproque qui profite à toutes les parties. L'intervention la plus rapide possible nécessite une coopération active et ciblée entre les partenaires.</p> <p>L'une des principales tâches quotidiennes de l'Unité de police préventive est de prévenir l'extrémisme violent (de la part d'individus prêts à utiliser la violence pour promouvoir une idéologie (p. ex. l'extrémisme religieux, de gauche et de droite), d'individus ayant des opinions extrémistes et dures et d'acteurs isolés tels que les tireurs dans les écoles). Le travail de prévention est réalisé par trois groupes, chacun avec un accent particulier et une approche spécifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe 1. Coopération avec les communautés multi-culturelles et multi-linguistiques d'Helsinki ; prévention de l'extrémisme violent. • Équipe 2. Résolution des problèmes locaux et travail avec les jeunes, notamment ceux présentant un risque de

	<p>commettre des crimes, les jeunes primo-délinquants, les individus exclus de la société, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipe 3. « L’Ancre », une équipe multi-professionnelle comprenant des officiers de police, des travailleurs sociaux et des infirmières psychiatriques qui travaillent ensemble dans un espace partagé. <p>Parmi les responsabilités quotidiennes des agents en uniforme et en civil figurent le fait d’aller à la rencontre des membres de communautés et des jeunes, d’aider à organiser des événements communautaires et y participer, se rendre dans des mosquées, négocier lors de manifestations et animer des séminaires et des sessions de questions/réponses au sein des communautés.</p> <p>Lorsque les équipes rencontrent un individu qui risque de se radicaliser ou qui a déjà été radicalisé et qui est confronté à d’autres problèmes, elles ont souvent recours à une approche et à un travail multi-professionnel. Cela signifie que les cas sont traités soit par l’équipe 3, soit par une autre équipe agissant individuellement ou conjointement avec d’autres équipes et unités, ou avec l’aide complémentaire d’une ONG appropriée.</p> <p>Cette pratique a permis à la police d’Helsinki de disposer d’un vaste réseau de partenaires travaillant dans le même but : renforcer la sécurité et prévenir l’extrémisme violent.</p>
<p>Principaux thèmes</p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Coopération interinstitutionnelle</p> <p>Mobilisation de la communauté/société civile</p>
<p>Public cible</p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Officiers de police</p> <p>Jeunes / élèves / étudiants</p> <p>Grand public</p>
<p>Couverture géographique</p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>Helsinki, Finlande</p>
<p>Début de la pratique</p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d’indiquer sa maturité. Si la pratique n’est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	<p>Année de début : 2012</p> <p>Année de fin : Sélectionnez l’année de fin de la pratique si elle a pris fin.</p>

<p>Réalisations</p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	-
<p>Faits et évaluation</p> <p>Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>évaluation et avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ? 3. <u>examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) au sujet de la pratique. <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>Quatre cas évalués dans différents contextes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cas 1 : L'ancien centre commercial. Collaboration avec des parties prenantes multi-culturelles pour renforcer la sécurité du centre commercial. Méthode d'évaluation : entretiens avant et après l'intervention. Les résultats étaient très positifs. 2. Cas 2 : Kontula. Un quartier de banlieue souffrant de plusieurs problèmes sociaux et de ségrégation. Un large éventail d'interventions collaboratives et de propositions pour renforcer la sécurité de ces zones et des habitants. Méthode d'évaluation : enquête auprès des résidents et des parties prenantes. Les résultats sont prometteurs. La collaboration étroite renforce la confiance et l'ouverture entre la police et les citoyens. 3. Cas 3 : Deux longues manifestations sur la place de la gare près du centre-ville. Des manifestations « Stop aux expulsions » et « Les Finlandais d'abord » ont eu lieu de manière rapprochée pendant plusieurs mois. La police a eu recours à la négociation pour renforcer la sécurité des manifestants et des zones environnantes. L'évaluation sur la base des entretiens était très positive. 4. Cas 4 : Centre-ville. Des jeunes s'associant à des dealers dans la zone du centre-ville. Problèmes dus à l'abus d'alcool et de drogues, agressions sexuelles, etc. L'évaluation est encore en cours. <p>D'une manière générale, les réactions sur le terrain (p. ex. de la part des communautés d'immigrants, des autres autorités et des ONG) ont été positives et encourageantes. Le travail de la police multi-professionnel et non traditionnel a été largement reconnu.</p>
<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>Une unité permanente du service de police d'Helsinki depuis avril 2012. Les éléments de base du modèle peuvent être transférés à d'autres services de police.</p>

<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Nom : RAN DERAD</p> <p>Date : 17/05/2015</p> <p>Lieu : Riga</p> <p>Sujet : -</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Veillez indiquer comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE, ET indiquer explicitement si elle est (co-)financée par l'UE et, dans l'affirmative, par quels fonds.</p> <p>Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	<p>-</p>
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Veillez décrire brièvement l'organisation à l'origine de la pratique, y compris son statut légal, p. ex. ONG, administration, société anonyme, œuvre caritative etc.</p>	<p>Unité de police préventive, département de la police d'Helsinki</p> <p>(un service de police local/autorité chargée de l'application de la loi)</p> <p>Type d'organisation : Établissement public</p>
<p>Pays d'origine</p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Pays de l'UE ou de l'EEE : Finlande</p> <p>ou :</p> <p>Pays hors UE : Précisez le nom si le pays n'est pas situé dans l'UE</p>
<p>Contacts</p> <p>Veillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Adresse : Pasilanraito 11 00240 Helsinki Finlande</p> <p>P.O. Encadré 11 FI-00241</p>

	<p>Helsinki Finlande Personne à contacter : Commissaire Jari Taponen, chef de l'unité E-mail : jari.taponen@poliisi.fi Téléphone : +358 295474303 Site Web : https://poliisi.fi/en/helsinki-police-department</p>
Dernière mise à jour (année)	2022